

Les élus votent une motion ordures ménagères Sa

Le conseil municipal a voté une motion spéciale pour le ramassage des ordures ménagères dans la commune.

« Nous avons rencontré à plusieurs reprises Lamballe Terre et Mer (LTM) pour leur faire part de l'inquiétude de notre population face à la diminution du ramassage, a expliqué Jean-Marie Huet. Nous comprenons bien l'obligation faite à LTM de respecter la loi récente et partageons cette nécessité, ce vote n'est pas contre LTM et nous continuerons à travailler sur le sujet, mais le système n'est pas adapté. C'est la salubrité publique qui est en cause. »

Il est donc demandé à LTM de revenir à une fréquence hebdomadaire et de rendre l'accès libre aux colonnes enterrées.

« Nos employés ont passé 351 heures à ramasser les poubelles qui traînaient », a ajouté le maire.

Yannick Morin, élu de l'opposition, s'est inquiété pour la Fête de la coquille, qui doit accueillir 60 à 80 000 personnes en avril.

Seul Pierre Lesnard a refusé de voter cette motion, estimant que LTM prenait en compte une grande partie des problèmes d'Erquy et Pléneuf, il rappelait l'objectif atteint : la baisse du volume des déchets ramassés (1 000 tonnes en moins).